



Pour diffusion immédiate

Le papier commercial de l'Autorité financière des Premières Nations est coté par DBRS Morningstar

Westbank, Colombie-Britannique (le 15 septembre 2021) - L'Autorité financière des Premières Nations a reçu la note R-1 (moyen) avec tendance stable de Dominion Bond Rating Service (DBRS) Morningstar pour son prochain programme de papier commercial. Initiative de 400 M\$, le programme de papier commercial permettra à la FNFA de fournir aux membres admissibles un financement provisoire à un coût inférieur à celui de la facilité de crédit garantie utilisée actuellement. Les taux des prêts aux membres de la FNFA commenceront à 1,75 %.

Pour l'attribution de sa cote, DBRS Morningstar a souligné un certain nombre de points forts de la FNFA, notamment :

- la qualité supérieure des revenus donnés en garantie par les Premières Nations emprunteuses;
- la capacité de reconstituer les réserves;
- les caractéristiques de crédit des Premières Nations emprunteuses;
- le droit d'exiger l'intervention d'un tiers dans les finances d'un membre emprunteur.

« Nous sommes très heureux d'obtenir cette cote et de lancer notre programme de papier commercial, a affirmé Ernie Daniels, président-directeur général de la FNFA. Outre la solide cote que nous avons obtenue pour notre placement initial, soit des prêts titrisés à long terme aux Premières Nations, il s'agit d'un autre vote de confiance dans l'économie des Premières Nations au Canada. »

DBRS Morningstar a mentionné également que le nombre de membres de la FNFA et le portefeuille de prêts connexe devraient croître régulièrement au fil du temps.

« Nous avons déjà constaté une croissance rapide du nombre de nos membres, environ la moitié des Premières Nations étant maintenant inscrites dans l'annexe et admissibles à participer, et de notre portefeuille de prêts, qui s'élève désormais à près de 2 G\$, a ajouté M. Daniels. Le dernier budget fédéral a élargi les types de revenus que la FNFA peut titriser. Par ailleurs, au cours de la campagne électorale, nous avons également vu des propositions de partis politiques visant à faire de la FNFA un élément clé du financement du développement des infrastructures essentielles dans les collectivités admissibles. Nous avons très bon espoir de voir une expansion importante au cours des quelques prochaines années. »

À propos de l’Autorité financière des Premières Nations (FNFA)

La FNFA est une institution sans but lucratif des Premières Nations qui joue un rôle crucial dans le développement social et économique des Premières Nations à l’échelle du Canada en permettant à toute Première Nation admissible d’accéder aux marchés des capitaux à des taux concurrentiels. Toutes les Premières Nations peuvent devenir membres de la FNFA. Créée en vertu de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* en 2005, la FNFA est gérée par les Premières Nations, pour les Premières Nations. La FNFA poursuivra son expansion et sa diversification, cherchant à renforcer sa cote de crédit et à accroître les avantages financiers pour ses membres de plus en plus nombreux.

- 30 -

Pour plus de renseignements, communiquer avec :
Steve Berna
Directeur des opérations
Autorité financière des Premières Nations
Téléphone : (250) 768-5253
sberna@fnfa.ca